
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2023-012)

Taxibus : Blainville bonifie son offre de transport collectif pour les 65 ans et plus!

Blainville, le 4 mai 2023 – Les Blainvilloises et les Blainvillois qui utilisent le service Taxibus Blainville auront maintenant encore plus d'options pour leurs déplacements! D'abord, deux nouvelles destinations s'ajoutent à la liste des lieux desservis par le service, soit la gare de Blainville et la future Maison des aînés et alternative de Blainville.

De plus, toutes les destinations seront dorénavant accessibles à la fois le mardi et le jeudi. « Ces changements représentent un ajout d'une quinzaine de trajets par semaine pour nos aînés blainvillois, ce qui constitue une réelle amélioration. Nous sommes très fiers de leur offrir un service de transport à coût minime », souligne Serge Paquette, conseiller délégué à la commission des services à la population et à la qualité de vie.

Rappel du fonctionnement de Taxibus

Tous les mardis et jeudis, de 7 h à 23 h, les Blainvilloises et Blainvillois de 65 ans et plus peuvent se prévaloir d'une flotte de taxis réservés pour les conduire vers un bon nombre de destinations préétablies, dont le CISSS des Laurentides, la Clinique Médicale Blainville et le Centre Médical Fontainebleau.

Pour seulement 1 \$ par déplacement et 2 \$ pour un aller-retour, les usagers peuvent se rendre à l'épicerie, à la pharmacie, à une clinique, à l'hôtel de ville ou encore au centre communautaire de Blainville. La liste complète des destinations offertes peut être consultée au blainville.ca/taxibus. La réservation se fait le vendredi pour un déplacement le mardi ou le jeudi de la semaine suivante.

Toute personne désirant se prévaloir du service doit d'abord s'inscrire soit :

- par téléphone, en composant le 450 434-5275
- en personne, au comptoir loisirs (190, rue Marie-Chapleau)
- en ligne, en remplissant le formulaire à blainville.ca/taxibus

L'inscription est valide pour une période de 2 ans et doit être renouvelée avant le 31 août de la deuxième année.

« Offrir un service de transport collectif pour notre population de 65 ans et plus, c'est lui offrir plus d'autonomie. Plusieurs personnes aînées n'ont pas ou plus de voiture. Avec Taxibus, elles peuvent poursuivre leurs occupations sans dépendre d'un proche. Et ça, c'est précieux! » conclut David Malenfant, conseiller délégué à la commission des services à la population et à la qualité de vie.